



AAA063E

3h dont 30 mn d'encadrement 350,00 €^{HT}

Objectifs

Découvrir les règles essentielles qui régissent les fonds de commerce et les baux commerciaux

Profil Stagiaire(s)

Non juriste qui doit, de façon régulière ou exceptionnelle, intervenir dans un dossier impliquant un commerçant.

Profil Animateur(s)

Spécialiste confirmé de droit commercial.

Concepteur des modules

Spécialiste de la modalité de formation à distance.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demos.fr



MODULES

Connaissances générales sur le fonds de commerce

Comme une personne physique, un fonds de commerce naît, vit puis disparaît. Quelles sont les conditions de sa naissance ? De sa disparition ? Quels sont les événements importants susceptibles d'affecter son existence ?

Connaître l'apport et le nantissement du fonds de commerce

L'apport en société d'un fonds de commerce et le nantissement d'un fonds de commerce sont deux événements aux conséquences juridiques importantes, notamment vis-à-vis des créanciers du commerçant.

Connaissances générales des baux commerciaux

Pour exercer son activité, un commerçant non propriétaire doit la plupart du temps disposer d'un local qu'il loue en signant un bail commercial. Comment déterminer le prix de ce bail ? Quelle est habituellement sa durée ? Des durées inférieures ou supérieures à la durée habituelle sont-elles possibles ?

Connaissances particulières des baux commerciaux

Le bail commercial obéit à des règles bien précises dont la destination des lieux est un critère essentiel.

Connaître les conditions de renouvellement des baux commerciaux

Lorsqu'un bail commercial arrive à expiration, une négociation peut s'engager entre le locataire et le bailleur. Ceux-ci peuvent se mettre d'accord ou non sur un renouvellement mais, en cas de refus du renouvellement par le bailleur, le locataire peut-il percevoir une indemnité dite d'éviction ?



AAA063E

3h dont 30 mn d'encadrement 350,00 €^{HT}

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

En moins de 4 heures, l'essentiel des notions juridiques concernant le local commercial.